

# Les Jeunes MR demandent de renforcer le rôle des CPMS pour améliorer la santé mentale des jeunes.

Niveau de pouvoir :

FWB

Catégorie :

Enseignement supérieur / Recherche et Développement/ Politique scientifique

## État des lieux :

La santé mentale des jeunes constitue aujourd'hui un enjeu majeur en Belgique, comme à l'échelle mondiale. Les indicateurs récents sont particulièrement alarmants : en 2024, le suicide est devenu la première cause de mortalité chez les jeunes dans notre pays, représentant près d'un décès sur quatre parmi les 15-24 ans.

Parallèlement, le harcèlement scolaire reste une réalité préoccupante : environ 16 % des élèves en Wallonie et à Bruxelles en sont régulièrement victimes.

Ces constats appellent une réponse politique forte et ciblée, notamment au sein des établissements scolaires, où les Centres Psycho-Médico-Sociaux (CPMS) jouent un rôle clé.

## Motivation de la proposition :

Face à cette situation, notre groupe de travail a identifié plusieurs pistes d'amélioration visant à renforcer l'efficacité des CPMS dans la prise en charge des problématiques de santé mentale et de harcèlement.

## Proposition concrète :

Nous formulons trois propositions prioritaires.

### 1. Recentrer les CPMS sur leur mission psycho-médicale

À l'heure actuelle, les CPMS remplissent trois grandes missions :

- le développement harmonieux de l'élève,
- l'égalité des chances,
- l'accompagnement du projet de vie.

Ces missions se déclinent en huit axes d'activités, allant de la prévention à l'orientation scolaire et professionnelle.

Nous estimons que cette dispersion nuit à leur efficacité, en particulier face à l'urgence croissante des enjeux de santé mentale et de harcèlement.

Dès lors, nous proposons de recentrer les CPMS sur leur mission de développement harmonieux des élèves, en priorisant les axes suivants :

- offre de services,
- réponse aux demandes,

- actions de prévention,
- repérage des difficultés,
- diagnostic et guidance,
- éducation à la santé.

Ce recentrage permettrait aux CPMS de se concentrer pleinement sur le bien-être des élèves, sans augmentation budgétaire pour la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les missions et axes abandonnés, notamment en matière d'orientation et de projet de vie, pourraient être assurés plus efficacement par d'autres acteurs, internes ou externes à l'école.

## 2. Renforcer la proximité entre les CPMS et les élèves

Aujourd'hui, en dehors des visites médicales, les élèves ont peu, voire aucun contact avec les équipes des CPMS. Cette distance constitue un frein majeur à la prise de contact en cas de mal-être ou de situation de harcèlement.

Nous proposons dès lors de renforcer la présence des CPMS au sein des écoles, à travers des activités régulières et visibles, organisées tous les deux à trois mois.

Parmi les initiatives envisagées :

- une séance de prévention du harcèlement en début d'année scolaire,
- des ateliers de gestion du stress avant les périodes d'examens,
- des interventions thématiques sur la santé mentale.

L'objectif est clair : humaniser les CPMS, en permettant aux élèves d'identifier facilement les professionnels et de se tourner vers eux en toute confiance.

## 3. Mettre fin aux disparités entre réseaux scolaires

Les Jeunes MR demandent de renforcer le rôle des CPMS pour améliorer la santé mentale des jeunes.

Actuellement, les missions confiées aux CPMS varient selon les réseaux d'enseignement. Cette situation crée des différences de traitement injustifiées entre les élèves.

Nous défendons le principe selon lequel chaque élève, quel que soit son réseau scolaire, doit bénéficier d'un accompagnement équivalent.

Par ailleurs, les modalités actuelles d'organisation des CPMS reposent sur des regroupements d'écoles par réseau afin d'atteindre des seuils d'élèves. Ce système manque de cohérence et d'efficacité.

Nous proposons de privilégier une logique de proximité géographique, plus pertinente pour répondre aux réalités de terrain et faciliter l'accès aux services.

Motion déposée par :

GT Jeunesse